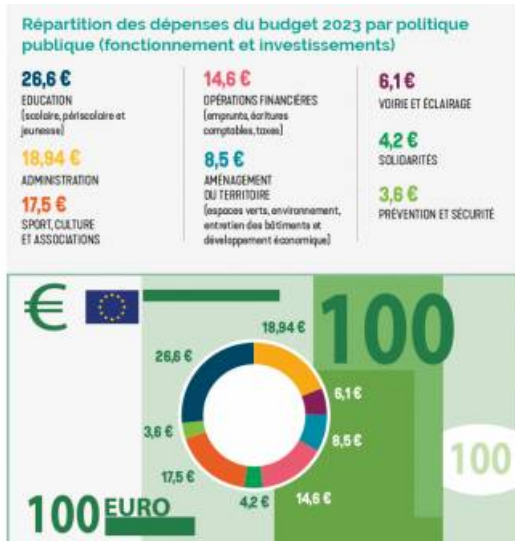


# Le budget municipal

Mardi 7 février dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif pour l'année 2023. L'équipe municipale a veillé à un budget qui permet de poursuivre la mise en œuvre des priorités de la municipalité, tout en prenant en compte la crise énergétique, économique et sociale. La Ville garantit un budget ambitieux mais également réaliste et solidaire en renforçant l'offre de services publics sans augmenter les tarifs.



- Un programme diversifié d'actions dans les domaines **de l'éducation, du sport, de la culture, des loisirs et de l'animation**. Des thématiques qui permettent de grandir, de s'émanciper, de s'ouvrir vers l'autre, bref de vivre ensemble
- Un **cadre de vie amélioré**, avec une volonté forte en matière de préservation de l'environnement et de développement des mobilités douces
- **L'accompagnement des populations les plus fragiles et les plus en difficulté** en matière sociale, avec une préservation des moyens financiers et humains mis à disposition de l'aide sociale et du CCAS
- **L'accompagnement du mouvement associatif**, avec un soutien constant sous toutes ses formes et une démarche contractuelle avec des objectifs partagés et évaluables, pour davantage de transparence et d'équité
- La **démocratie participative** avec la participation accrue des habitants à la vie de la cité et la co-construction dans la prise de décision, la déclinaison et le suivi du projet municipal
- La mobilisation de la Ville auprès de ses partenaires et des acteurs du territoire sur les champs de la prévention, de la réparation et de la protection, pour assurer **une tranquillité publique**
- Un **aménagement urbain maîtrisé**, et une relation de travail retrouvée notamment avec les bailleurs sociaux et les copropriétés

Dans un contexte actuel pas toujours évident, le budget de la Ville est géré avec la plus grande rigueur. De nombreuses actions sont menées pour maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en continuant à offrir un service de qualité et de proximité aux Villeparisiens. Nous poursuivons également nos grands projets d'investissement pour dynamiser notre ville et la rendre plus attractive. Stéphanie Devaux; Adjointe au maire, chargée des finances et de la commande publique.

La crise énergétique que nous traversons impacte massivement les finances des collectivités, qui gèrent notamment les écoles, les équipements sportifs et de nombreux autres services à la population. Pour répondre à cette crise, la mobilisation de toutes et tous sera ainsi nécessaire. D'un côté, les écogestes citoyens du quotidien sont indispensables.

De l'autre côté, les pouvoirs publics doivent aussi investir, et faire des choix. C'est le sens de cette politique de sobriété et du plan d'optimisation énergétique que nous avons mis en place

Quels sont les chiffres clés ?

**35 126 174 €**

Pour les dépenses de fonctionnement

**7 808 669 €**

Pour les dépenses d'investissement

**+50 %**

La hausse des coûts liés à la restauration scolaire, que la Ville a choisi de ne pas répercuter sur les familles en stabilisant les tarifs municipaux pour protéger le pouvoir d'achat

**+370 %**

La hausse des coûts de l'énergie entre 2021 et 2023.

**55 %**

Le poids des charges salariales dans les dépenses de fonctionnement de Villeparisis

**CONTRE**

**61,8%**

Le poids moyen des charges salariales dans les dépenses de fonctionnement des communes françaises de même strate. (Sources DGCL)

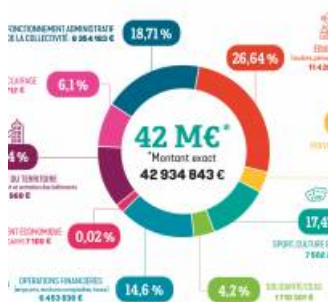
**44,10 %**

De taxe foncière sur les propriétés bâties

Malgré cette légère augmentation de **4,7%**, qui permet de maintenir un service public de qualité et d'agir, elle reste en dessous de la moyenne de 48,9% pour les communes seineet- marnaises de même strate.

Quels sont les principaux investissements engagés sur le budget de l'année 2023 ?

- La construction du nouveau conservatoire de musique et de danse
- La construction du nouveau gymnase dédié à la gymnastique
- Le déploiement de la phase 6 de la vidéoprotection
- Travaux dans les groupes scolaires et aménagements dans les cours d'écoles
- La construction d'une Maison de l'environnement • Les travaux d'accessibilité des bâtiments publics
- L'entretien du patrimoine bâti et la rénovation de voirie



<http://www.youtube.com/watch/4yPeHfWb4Gw>